

décrit la confiscation et la vente des biens ecclésiastiques, la fonte des cloches des églises.

Lucien Bonaparte (Prince de Canino), a été élu vice-président de la Constituante Romaine.

Le peuple de Rome souffre sans motif le joug que ses libérateurs lui ont imposé au nom de l'égalité de la liberté et de la fraternité.

Le Pape est toujours à Gaëte. L'empereur de Russie lui a fait offrir des secours en argent et en troupes.

Naples et Sicile.—Les chambres napolitaines sont en session: elles ont adopté à l'unanimité un ordre du jour approuvant la conduite des troupes en Sicile.

Des lettres de Naples du 16, annoncent que les négociations relativement aux affaires de Sicile se continuaient sous les auspices les plus favorables.

Sardaigne.—Le roi a nommé président du conseil, le général Chioldo et donné le portefeuille des affaires étrangères au marquis Vittorio Colli.

Toscane.—Des négociations sont pendantes entre la république de Rome et celle de Toscane pour la fusion de ces deux républiques en une seule.

Espagne.—Les nouvelles de ce pays sont toujours contradictoires; tantôt les Carlistes battent les troupes de la Reine; tantôt ces dernières battent les Carlistes.

Russie.—L'empereur disant quelques journaux, a fait signifier aux puissances Européennes sa détermination de maintenir les traités de 1815, en autant qu'ils n'ont pas été changés du consentement des parties contractantes.

Autriche.—L'anniversaire de la révolution n'a pu être célébré à Vienne en conséquence des mesures adoptées par le gouvernement pour empêcher cette fête.

Les Russes sont entrés en Transylvanie pour aider les Autrichiens contre les Magyars qui reprennent l'offensive.

Prusse.—Le nouveau parlement a été ouvert par le roi le 26 de février.

RÉSOLUTIONS.

Qui ont été proposées dans le conseil législatif, par Hon. Thomas McKay, Jeudi le 12 avril, 1849.

Qu'il soit résolu par cette chambre.—Premièrement. Que la constitution actuelle de cette chambre est défectueuse.

Secondement. Que le nombre des membres de cette chambre n'étant pas limité, et leur nomination étant laissée de fait aux membres du Conseil Exécutif, dont la plupart sont les chefs de la majorité de l'Assemblée Législative.

Troisièmement. Que cette chambre est en l'état de sa propre dissolution, afin qu'elle soit réorganisée sur des bases plus constitutionnelles.

Quatrièmement. Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général fondée sur ces résolutions.

Les Facultés de l'Institut Canadien de Montréal.

Nous voyons par le projet de loi pour incorporer cette institution, que les membres seront divisés en facultés, d'histoire, Philosophie, Physique etc.

Nous prions MM. Christie, Chabot, Duchesnay et Taché et Lemieux de vouloir de nouveau agréer nos remerciements pour les papiers et documents parlementaires qu'ils ont la bonté de nous envoyer.

Beaucoup d'erreurs typographiques se sont glissées dans le compte-rendu de l'Assemblée de Rimouski, publié dans un des précédents numéros de notre journal.

Nous informons le Canadien Français tout en le remerciant de ses remarques, que l'article publié dans notre dernier numéro qu'il critique avec raison, a été livré à la publicité sans que nous ayons eu le temps de l'examiner.

Mr. George Tanguay, de la paroisse de St. Gervais, a bien voulu se charger de l'agence de notre journal pour cette localité.

Nous apprenons que EDWARD BOWEN, Fenyer, Juge de Gaspé, est décédé à Hartford, le 30 mars.

CORRESPONDANCES.

Mr. Geo. T.—St. Gervais.—Lettre reçue; merci de vos offres; nous les acceptons.

Mr. Paul T.—Pointe Lévy.—Lettre reçue; journaux expédiés au nouvel abonné.

D. S. B.—Île St. Islet.—Lettre reçue; journaux expédiés au nouvel abonné.

Mr. Joseph C.—do.—journaux expédiés, votre abonnement date du 30 mars.

Mr. Jos. Nore. B.—Pointe Lévy.—journaux expédiés; nous sommes ravis de voir le nombre assez considérable de nouveaux abonnés, à chaque publication, de dater la vôtre le 30 mars.

NAISSANCE.

La dame de Mr. Louis Martreux, de Beauport, a mis au monde un garçon, vendredi dernier.

ANNONCES.

SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC.

LES membres de cette société sont informés que l'élection semi-annuelle des officiers aura lieu MARDI prochain, à 8 heures précises du soir, au lieu ordinaire des séances, chez M. C. Dion, rue St. Vallier.

Les membres sont priés de s'y trouver. Par ordre, J. B. MARTEL, Secrétaire S. D. Q.

Vente du Gouvernement. PAR ENCAN. Seront vendus, par l'Encantement de Sa Majesté, aux magasins des Casernes, rue Ste. Anne, MARDI prochain, le 3 avril: UNE quantité de linge de vieux lits et fourniture en ordre, ustensile de Caserne, Cuivre, Plomb, &c.

La vente à UNE heure P. M. Québec, 30 mars, 1849.

Chapeaux

DANS LE DERNIER GOUT. LES Soussignés viennent de recevoir par la voie de New-York quelques Caisses de

Chapeaux de Satin, pour Messieurs. Ils ont aussi en main un bel assortiment de CHAPEAUX pour MM. du Clergé.

Ils recevront par les premiers vaisseaux d'Europe leur assortiment général.

A. HAMEL & Frères. Québec, 30 mars, 1848.

AVIS PUBLIC.

PROTÈGEZ vos personnes qui ont des réclamations onéreuses à la succession de feu M. Joseph Courcy, son vivant, de Québec, maître maçon, sans priés de les présenter au soussigné, et ceux qui doivent à la dite succession sont priés de payer au soussigné à son bureau rue St. George, faubourg St. Jean.

En, TESSIER, Notaire. Exécuteur-testamentaire. Québec, 28 mars 1849.

SOUMISSIONS POUR PRESBITÈRE. MM. les commissaires nommés pour l'ÉRECTION d'un PRESBITÈRE dans la paroisse de St. Vallier, recevront des propositions pour le dit ouvrage; MM. les commissaires ne seront pas tenus de prendre le plus bas prix. Pour voir les plans et devis, s'adresser au curé du lieu.

St. Vallier, 28 mars 1849.



Des Bons des Incendies de Québec.

Bureau du Receveur-Général, Montréal, 23 mars 1849.

AVIS public est par le présent donné que les porteurs des bons des Incendies de Québec, qui désirent obtenir semi-annuellement paiement, à Québec, de l'intérêt que portent ces bons, pourront le recevoir en s'adressant à F. LEVY GLACKEMEYER, Coquer, à l'ancienne bâtisse du Parlement à Québec, qui livrera en double aux demandeurs les formules de reçu nécessaires.

AVIS public est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de prêt, que M. GLACKEMEYER sus-nommé est aussi autorisé à demander et recevoir le remboursement de l'INTERÊT ANNUEL, accumulé ou s'accumulant sur tels bons.

L. M. VIGER, Insp. Gén. de S. M.

Stations du Jeudi-Saint.

Approuvées par Mgr. l'Archevêque de Québec.

PETITE brochure, avec couvert imprimé, contenant les prières pour chaque STATION du Jeudi-Saint, à vendre au bureau de ce journal, prix 6 sous.—Grande réduction de prix pour les marchands.

On se procure cette brochure à la librairie de J. & O. Crémazie, 12 Rue la Fabrique, et chez M. Dion, Instituteur, Rue St. Vallier.

Québec, 28 mars, 1849.

UNE FILLE Canadienne trouverait à se placer dans une famille, à la Haute-Ville, en s'adressant à ce bureau. Une personne venant de la campagne serait préférée.—19 mars, 1849.

UNE CARTE. LE soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'arpentage, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.

CHS. BAILLARGE. 14 mars 1845. Château St. Louis.

A LOUER.

DANS la rue St. François, près de la porte HOPE, une maison neuve, finie dans le dernier goût, en briques et feu, dans laquelle il y a 11 appartements, grande cave, avec écurie, écur, etc., etc. S'adresser à LOUIS BILODEAU, Québec, 14 mars, 1849. No. 1, rue St. Jean.

MAGASIN à LOUER.

ÉTANT la moitié de celui que le soussigné occupe lui-même, possession donnée au premier mai prochain.

W. LE CHEMINANT. Québec, 14 mars, 1849.

Maison à Louer.

DANS la Rue St. Vallier, faubourg St. Vallier, le Bas d'une maison à deux étages, située dans un excellent contre pour le commerce et occupée actuellement comme magasin d'épicerie. Possession donnée au 1er mai prochain.

—AUSSI— Deux autres loyers dans le haut de la même maison, s'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 16 février, 1849.

ORGUE.

Un superbe ORGUE à vendre (cinq jeux complets) pour être vu à l'Église Bonsecours (Montreal). Pour plus amples informations, s'adresser à TOUSSAINT CHERRIER, 81 Rue St. Denis, Montréal.

N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au bureau de ce journal, recevront notre attention.

Québec, 7 mars 1849.

Mr. Molt

est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Plans, Haute-Ville de Québec, } Rue St. Joseph. Québec, 12 juin, 1848.

M. PATRY, Architecte.

demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost. Québec, 25 février, 1848.

ARCHITECTURE

P. F. TRÉPANNIER Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au No. 35, Rue Ste. Anne,

et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, marine hydraulique.

Aussi surveille la construction des bâtisses à de conditions raisonnables.

Haute-Ville de Québec. } 6 novembre, 1848. } LE SOUSSIGNÉ

VENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships. —AUSSI— Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité.

W. LE CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique. Québec, 12 février, 1849.

M. ELLISSON, ARTISTE DAGUERRETYPISTE. PREND la liberté d'annoncer au Dames et Messieurs de Québec, qu'il ne restera que quelques jours de plus en cette ville. Québec, 9 mars 1849.

Bâtisses Wolfe A LOUER.

LE superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolfe, Rue St. Jean, s'adresser à F. EVANTUREL, Avocat. No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

A LOUER A LA POINTE LÉVY.

(En Haut de la côte (à l'Ouest.)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente pièce pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à ALBERT ANGERS, Faubourg St. Jean, Rue St. Jean. Québec, 16 mars 1849.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans la rue St. George, faubourg St. Jean, avec un excellent langage en brique. Possession donnée au propriétaire mal. S'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné PIERRE DROLET, Québec, 16 février, 1848.

BUREAU DU PRÊT AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt et à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur qui le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retournent l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce bureau par le Receveur Général.

FFLIX GLACKEMEYER.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand. W. Hamilton, No. 63, rue St. Pierre, Québec 15 décembre 1848.

JOHN D. TRIPP.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Coûters et Lunch prêts sous le plus court délai.

Québec, 1 décembre 1848.

A LOUER.

DU 1er MAI prochain, le Magasin No. 1 rue Sous-le-Port, Basse-Ville. S'adresser à P. V. BOUCHARD. Québec 17 janvier 1849.

Maitre d'Ecole demandé.

ON a besoin immédiatement d'un INSTITUTEUR, pour la paroisse de Beaumont, s'adresser à CHS. LE TELLIER, écrivain, Beaumont, 19 fev. 1849. Président.

ÉTUDE DE NOTAIRE.

LE Soussigné, tenu depuis quelque temps hors de cette ville à Ploumeu d'Armo, est en ce temps l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Arguillon, porte voisine de M. P. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean.

EUGÈNE LÉCUYER. Québec, 12 Janvier 1848.

Cours populaire de Chimie.

A la demande d'un grand nombre de personnes, le soussigné donnera un COURS POPULAIRE DE CHIMIE.

durant lequel seront exposés par une série d'expériences nombreuses et des explications mises à la portée de tout le monde, les faits les plus curieux, les plus utiles et les plus intéressants de cette science.

Le cours consistera en huit ou dix séances qui auront lieu le LUNDI soir, à sept heures et demie.

L'objet du soussigné étant simplement de répandre des connaissances agréables et utiles pour l'ouvrier comme pour l'homme de profession, tout en recouvrant les dépenses inévitables, le prix d'entrée ne sera pour tout le cours que d'UNE PIASTRE (pour un monsieur et une dame.) 15 sous par personne par séance.

Des billets sont déposés au bureau du Canadien et chez le gardien de l'Institut Canadien. Il sera donné avis de l'ouverture du cours.

N. AUBIN. Québec, 14 février, 1849.

REPERTOIRE NATIONAL.

Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉGINA, agent. Québec, 13 Sept. 1848.

PIÈCE CURIEUSE d'Horlogerie.

INVENTÉE et exécutée par moi-même, Antoine Roussan, demeurant à St. Roch de Québec, rue St. Joseph.

C'est une horloge-montre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquant l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur. L'horloge suppose sur un cadran quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heure et quarts d'heure, et prélude à cette époque par des airs variés; donne le signal de l'Angélus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un espace d'un quart de minute; embrasse une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi; pèse 750 livres sans inclure le présentoir; peut résister à 850 livres, et celle des neuf cloches pesent ensemble 85 livres. L'horloge opere en 30 jours sans la ramener.

L'exhibition s'en fera prochainement Québec, 7 Mars 1849.



LS. LEMIEUX, RELIEUR.

A TRANSPORTÉ SON ATELIER DE RELIURE RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE, Au-dessus de chez M. Bethel, Cordonnier, vis-à-vis chez M. Ls. Bloudeau, marchand Québec, 12 février, 1848.

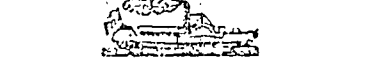
JOSEPH LYONNAIS LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr Frs. Vallée, St. Roch.

L'HONNÊRE d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à Pêroind ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses. Québec 22 Décembre 1848.

John Ryan,

A ses Pairs et au Public Canadien.



NOTRE LIGNE.

JAMES O'CONNELL, Irlandais philanthrope de Québec, ayant mis JOHN RYAN, fondateur de la ligne du Peuple, en état d'acheter le bateau à vapeur Britania; et comme la machine de ce bateau dans une coque convenable, avec une chaudière suffisante, produit un vitesse égale à celle du bateau à vapeur, le Montréal, les soussignés soumettent les soumes portées vis-à-vis leurs respects sur aide John Ryan à obtenir une existence au moyen d'une occupation qu'il a suivie pendant un bon nombre d'années.

La dernière partie de ce temps ayant été inutilement dévouée à favoriser le plus bas prix dans le transport des voyageurs et dans le port des lettres qu'il a taché de réduire à deux sous. C'est avec d'autant plus de plaisir que les soussignés ont ainsi John Ryan, qu'il a été privé de la part qu'il avait dans la ligne du Peuple, laquelle il avait plus que qu'une que se soit continué à établir.

Paris 2100 acrip, dons, apriets. Ces dernières émanées, si on l'exige, par hypothèque sur la feuille du Bateau. Québec, 5 mars 1849.

AUX VOYAGEURS ET AUX PARTIS DE PLAISIR.

MARCHÉ DES DILIGENCES DE QUÉBEC ANCIENNE LORETTTE.

CE lieu favori des voyageurs, et des parties de la ville, est maintenant entièrement prêt pour leur réception, et on a fait tous les arrangements pour leur commodité. On peut se procurer des diligences, voitures, &c. sous le plus court délai. Une table de billard à demi-cercle a été ajoutée à l'établissement. La marche élargie de la machine de diligences, avec les apparitions d'un confort habituel, est des plus agréables pour ces parties de plaisir. Les diligences sont conduites par un conducteur expérimenté, et on peut se procurer à son gré, à la fois, les services de diligences et de voitures de plaisir. Les diligences sont toujours en main.

N. B. Les ordres pour diligences, voitures, &c. se font au bureau de diligences de Hugh, rue St. Anne, recevront l'attention la plus éduquée.

10 St Anne } 12 Janvier 1849 } P. V. BOUCHARD } Basse-Ville. } QUÉBEC. } 1848.

OFFRE en vente de ses machines.

Font, Basse-Ville, un assortiment complet d'ÉCRITURES & ARTES, telle que Roussin, Collettes, Vestes, Chemises, Calçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Portes-Anciennes, etc.

—AVEC— Un assortiment varié de draps fins et supérieurs pour table, robes et pour matras, casquettes, couvertures de vestes, casques, casquettes, etc., etc., etc.

—AUSSI— 100 paires de souliers de tous les styles et de toutes les couleurs.

Le tout à vendre à bas prix par J. Parguet le propriétaire.

Québec, 20 novembre 1848.